

FICHE DE RÉSERVATION

L'Agence du court métrage étant une association loi 1901, votre adhésion (80 € / an) doit être à jour pour bénéficier de nos services (visionnages, aide à la programmation, envoi de documentation, vérification et conditionnement des copies...). Par défaut l'adhésion sera ajoutée à votre facturation de films.

SERVICE PROGRAMMATION

Le programmeur en charge de votre dossier est

Fabrice MARQUAT
f.marquat@agenceccm.com
01 44 69 26 62

Il sera votre unique interlocuteur jusqu'à la finalisation de votre programmation

1/ COMMANDITAIRE (CONTACT)

Structure :

Contact (Nom/Prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Mail :

2/ DATE(S) DE PROJECTION

>

>

>

>

3/ LIVRAISON DES FILMS

Nom du lieu :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Mail :

4/ LIEUX DE PROJECTION

Nom du lieu :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Mail :

En cas de circulation merci d'indiquer par mail la liste de toutes les salles concernées.

5/ FACTURATION

Nom de la structure :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Mail :

6/ TRANSPORT

Les frais de transport aller et retour sont à votre charge.

VOTRE TRANSPORTEUR (ALLER ET RETOUR)

Nom :

Date d'enlèvement et de retour :

L'AGENCE DU COURT MÉTRAGE

L'Agence du court métrage peut se charger de l'envoi des films. Les frais d'expédition vous seront refacturés en même temps que la location des copies.

IMPORTANT : Le retour des films à l'Agence du court métrage est à votre charge. Nous recommandons un retour par transporteur pour les copies 35mm, par Chronopost pour les DCP livrés sur disque dur, en Colissimo pour les DVD.

Nota : le stock de L'Agence est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00, fermeture entre 13h et 14h.

7/ LISTE DES FILMS

INDIQUER LE NOM DES RÉALISATEURS,
LE NOMBRE DE PROJECTIONS
ET LE FORMAT DE PROJECTION SOUHAITÉ

Pour les commandes plus importantes, n'hésitez pas à joindre une page supplémentaire.

>

.....

>

.....

>

.....

>

.....

>

.....

>

.....

>

.....

>

.....